

# MUNICIPALITÉ RURALE DE SAINTE-ANNE

395, chemin Traverse Sainte-Anne (Manitoba) R5H 1R1 Téléphone : (204) 422-5929  
<http://www.rmofsteanne.com/>

le 25 juin 2025

## RÉSOLUTION

N° de résolution : 2025-245

N° de point de l'ordre du jour : 9.2.2 Réunion du conseil

Proposée par : Patrick Stolwyk

Appuyée par : Sarah Normandeau

ATTENDU QUE la M. R. de Sainte-Anne a reçu des fonds pour réaliser une étude de faisabilité sur les services d'eaux usées pour le D. U. L. de Richer, menée par Tetra Tech et terminée en mai 2024; ATTENDU QU'une enquête communautaire menée par M. Richard and Associates a été entreprise afin d'évaluer l'état de préparation du public et d'éclairer la décision du conseil quant à la poursuite d'un projet de réseau d'égouts;

ATTENDU QUE l'enquête a mis en évidence des préoccupations concernant le coût, les incidences sur l'environnement, les odeurs et d'autres questions, et qu'elle a soulevé des questions sur les implications potentielles d'un système d'égouts et d'un étang d'épuration proposés;

ATTENDU QUE les résultats ont été examinés conjointement par le conseil et le comité du D. U. L. de Richer lors de la réunion du comité du 17 juin 2025, et que cet examen a débouché sur la résolution CotW-2025-24 recommandant de ne pas poursuivre le projet pour le moment, tout en continuant à surveiller les besoins de la communauté;

IL EST DONC RÉSOLU que le conseil et le comité du D. U. L. de Richer publient une déclaration commune reconnaissant la contribution de la communauté et confirmant que la Municipalité ne donnera pas suite aux propositions présentées dans l'étude de faisabilité pour le moment;

IL EST AUSSI RÉSOLU que le conseil réaffirme son engagement en faveur d'une gestion durable des eaux usées et accepte de réexaminer la faisabilité d'un réseau d'égouts à l'avenir, à mesure que les besoins de la communauté évolueront;

IL EST AUSSI RÉSOLU que toute considération future d'un tel projet inclura :

- l'engagement complet du public (par exemple, enquêtes, bulletins d'information, portes ouvertes, audiences publiques);
- une évaluation environnementale complète afin de préserver les sources d'eau, les écosystèmes et les habitats locaux;
- une analyse détaillée des coûts soulignant l'impact financier sur les résidents;
- des efforts pour obtenir un financement externe afin de minimiser les coûts directs pour les propriétaires;

IL EST AUSSI RÉSOLU que le rapport d'enquête sur les résultats de l'étude de faisabilité du réseau d'égouts du D. U. L. de Richer soit mis à la disposition du public.

### Adoptée

Ceci est une copie certifiée conforme d'une résolution adoptée par la Municipalité rurale de Sainte-Anne.

*S. Jensen*

Shelley Jensen, CMMA  
directrice générale de la M. R. de Sainte-Anne